

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 novembre 2020

### **Troisième conférence régionale de l'économie sociale et solidaire (ESS) le 25 novembre de 10h à 16h en format digitalisé**

" Modèles économiques, développement, financement : quelles opportunités pour l'ESS en Pays de la Loire ? "

Présidée par Didier Martin, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, Paul Jeanneteau, vice-président du Conseil régional des Pays-de-la-Loire et Gille Cavé, président de la Cress des Pays de la Loire, la troisième conférence de l'ESS en Pays de la Loire réunira des acteurs de l'ESS, des représentants de la société civile, associations, entreprises, collectivités et services déconcentrés de l'Etat.

Ouverte à tous en distanciel, cette troisième conférence permettra de présenter les avancées en Pays de la Loire de la stratégie régionale de l'ESS, co-signée par la Région, l'Etat et la CRESS. La finalité de cette stratégie consiste à consolider et à déployer l'ESS au profit des territoires ligériens.

Témoignages et travaux en atelier permettront d'appréhender concrètement les modèles économiques et les financements qui faciliteront le développement de l'ESS. Une table-ronde se tiendra sur la thématique de la relance et l'opportunité d'adapter les modèles de l'ESS entre utilité sociale et développement économique

Lors de cette journée, entreprises et porteurs de projets de l'ESS pourront assister à des ateliers qui leur sont dédiés dans le cadre du salon des entrepreneurs.

L'économie sociale et solidaire (ESS) place l'humain et le territoire au cœur de son activité économique. Les 15 419 entreprises de l'ESS en Pays de la Loire (associations, mutuelles, coopératives, fondations, les sociétés commerciales de l'ESS) couvrent l'ensemble des domaines d'activité : agriculture, industrie, artisanat, commerce, culture, sanitaire et social, nouvelles technologies, environnement... L'ESS totalise 165 413 emplois en Pays de la Loire. Ses acteurs se regroupent autour d'un mode d'entreprendre commun qui concilie gestion démocratique, utilité sociale et performance économique.

Reconnue et encadrée depuis la Loi de juillet 2014, l'ESS répond aux grands enjeux sociétaux et aux besoins des territoires (cohésion sociale, emploi, environnement...) par l'expérimentation et l'innovation, par le collectif et la mutualisation, par la mobilisation et la prise en compte des spécificités des territoires.

[Programme complet et inscription](#)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Contact presse :

**Préfecture de la région Pays de la Loire**  
**Service régional de la communication interministérielle**  
02 40 41 20 91  
[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

**Région des Pays de la Loire**

Gwenola Cariou – Huet - Tél : (33) 2.28.20.60.65/ 06.82.80.18.92  
[gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr)

**Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)**

Céline Durand – déléguée générale – Tél : 02 40 74 02 49/06 83 07 64 58  
[Celine.durand@cress-pdl.org](mailto:Celine.durand@cress-pdl.org)